

QUESTIONNAIRE DES SYMPTÔMES DES TRAVAILLEURS – COVID-19

Si vous avez des symptômes ou répondez « oui » à une des questions du formulaire : téléphoner à la personne responsable de votre agence de location de personnel.

Nom de la personne responsable (agence)	
Numéro de téléphone de la personne responsable	

1) Une seule réponse « oui » : retrait immédiat du travail (explications page suivante)

Avez-vous eu un « contact étroit* » ou habitez-vous avec un cas confirmé ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous voyagé au cours des 2 dernières semaines ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

2) Un seul des symptômes suivants : retrait immédiat du travail (explications page suivante)

(Voir la catégorie « **cas suspects** » dans la Grille des symptômes et actions à prendre)

Avez-vous la sensation d'être fiévreux, d'avoir des frissons comme lors d'une grippe ? OU Avez-vous une fièvre mesurée avec une température prise par la bouche égale ou supérieure à 38°C (100,4 °F) ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous de la toux récente ou empirée depuis peu ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous de la difficulté à respirer ou êtes-vous essoufflé ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous une perte soudaine de l'odorat ou du goût ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

3) Au moins 2 réponses « oui » aux questions suivantes : retrait immédiat du travail (explications page suivante)

(Voir la catégorie « **cas suspect** » dans la Grille des symptômes et actions à prendre)

Avez-vous une fatigue intense inhabituelle sans raison évidente ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous des douleurs musculaires ou courbatures inhabituelles sans raison évidente ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous un mal de tête inhabituel ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous une perte d'appétit importante ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous eu des nausées, des vomissements ou de la diarrhée dans les 12 dernières heures ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous eu un mal de gorge sans autre cause évidente ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

*Contact étroit : voir explications page suivante

Note : Adaptation du document « *Questionnaire des symptômes COVID-19* » produit par le Réseau de santé publique en santé au travail

EXPLICATIONS

Contacts étroits :

- Travailleur qui a été à moins de 2 mètres d'un cas COVID-19 confirmé, pendant plus de 15 minutes cumulatives dans les 48 heures avant le début des symptômes (ou avant le test de dépistage positif si aucun symptôme) jusqu'au départ en isolement du cas confirmé et qu'il n'avait pas de protection¹.
- Travailleur qui a fait du covoiturage avec un cas COVID-19 confirmé (voitures personnelles, taxi, navette ou autobus) dans 48 dernières heures avant le début des symptômes (ou avant le test de dépistage positif si aucun symptôme) jusqu'au départ en isolement du travailleur symptomatique, si assis à moins de 2 mètres les uns des autres pour une durée de plus de 15 minutes cumulatives et qu'il n'y avait pas de protection¹.
- Un secouriste qui a été en contact (mains ou visage) avec les sécrétions (salive, sang, urine, etc.) d'un travailleur qui est un cas COVID-19 confirmé.
- Travailleurs qui partagent le même casier.

¹ Protection :

- Masque médical ET lunettes ou visière portés par le travailleur exposé
- Masque médical seulement, mais porté par tous les travailleurs
- Barrière physique (séparateur physique, ex. : plexiglas) entre les travailleurs

Note 1 : Le masque médical est connu sous le nom de masque de procédure ou chirurgical.

Note 2 : Le couvre-visage (masque artisanal) n'est pas un équipement de protection individuel et n'est donc pas considéré comme une protection.

Note 3 : La visière portée seule (sans masque médical) n'est pas une protection suffisante.

Fièvre :

Une fièvre intermittente, c'est-à-dire, qui part et revient, répond également à ce critère. Une mesure unique de la température égale ou supérieure à 38°C prise à la bouche répond également à ce critère.

De la toux :

De rares personnes, par exemple les fumeurs chroniques, peuvent présenter de la toux sur une base régulière. Une toux habituelle ne répond pas à ce critère, mais toute modification de la toux, par exemple son augmentation en fréquence ou l'apparition de crachats, répond à ce critère.

De la difficulté à respirer :

Certaines personnes, par exemple les asthmatiques, peuvent avoir des raisons propres à leur condition et non liées à la COVID-19 qui expliquent leurs difficultés à respirer. Toute difficulté à respirer qui n'a pas de cause évidente (ex : nez bouché), répond à ce critère.

Perte soudaine de l'odorat ou du goût :

Une perte d'odorat sans nez bouché avec ou sans perte du goût répond à ce critère, qu'elle soit isolée ou combinée à d'autres symptômes.